



Philippe Blet, président de la CAC, et Paul Watkins, président du Dover District Council ont présenté l'année Blériot.

Les festivités de l'année Blériot ont été présentées par Philippe Blet, président de la CAC. Un objectif lors de cet événement festif : renforcer les liens avec l'Angleterre.

Philippe Blet avait invité Paul Watkins, président du Dover District Council, l'équivalent de la CAC à Douvres, pour présenter les festivités de l'année Blériot. « *Nous voulons envoyer un signe fort, assure le président de la CAC. Le Calaisis et la région de Douvres sont intimement liés, au niveau culturel, économique, social et historique.* » D'où une collaboration sur la commémoration de Blériot 2009. Et Philippe Blet de souligner un événement historique : « *C'est la première fois que la CAC accueille son homologue de Douvres.* » Le programme est alléchant. Les 20 et 21 juin, une manche du championnat de France de cerf-volant se déroulera sur la plage de Calais, face au poste de secours.

Le samedi 25 juillet, dès 7 heures (ou en soirée en fonction de la météo), Jean-Baptiste Salis survolera la Manche à bord d'un Blériot IX à taille réelle. « *Le décollage sera orchestré à proximité de la base de voile. Un petit déjeuner sera offert par la CAC à l'issue du décollage* », précise Philippe Blet.

Stands français et anglais

Vers midi, rendez-vous est donné sur le parking de la plage de Blériot (au bout de la digue de Calais) : la patrouille de France fera une démonstration, tandis que les Red Arrows, la patrouille britannique, fera un passage. Un village d'animation, « l'animation franco-anglaise », sera tenu par des exposants des deux nationalités, les 24, 25 et 26 juillet.

Une traversée d'une centaine d'ULM sera organisée de 9 h à 17 h, à la base de voile, le samedi également. Une exposition philatélique aéronautique sera aussi présentée à la salle des sports de Blériot les 24, 25 et 26 juillet, et une exposition d'aéromodélisme à proximité de la base de voile. « *Le dimanche aura lieu un spectacle son et lumière, suivi d'un feu d'artifice, à partir de 21 heures.* » Le baptême de la base de voile aura lieu le dimanche 26 juillet à 20 h.

Le coût de l'événement, dont la ville de Sangatte a confié la gestion à la CAC, est estimé entre 150 000 et 200 000 E pour l'intercommunalité.